

## **DELIBERATION N° 2000/06-22 - DENOMINATIONS DE RUES**

Monsieur REMY, rapporteur, indique à l'Assemblée qu'il convient de procéder à la dénomination des rues appelées à desservir le secteur de Maurepré en cours d'urbanisation.

Les membres de la commission ont choisi de retenir le thème de l'Ecole de NANCY, et de proposer les noms suivants :

1/ pour la voie principale et selon la coutume qui donne une primauté au lieu-dit : rue du Pré Malnoi,

2/ pour les voies secondaires :

- \* Rue Antonin DAUM
- \* Rue Jacques GRUBER
- \* Allée Joseph MOUGIN
- \* Rue Eugène VALLIN

3/ pour les espaces verts :

- \* Square Louis HESTAUX
- \* Square Louis Théodore DEVILLY

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver ces dénominations de rues